
Texte de cadrage global

Programme TRANSFERT 2020-2023

Septembre 2020

SOMMAIRE

1. Contexte	3
2. Objectifs du programme Transfert 2020-2023	4
3. Les 4 appels à projets (AAP) du programme Transfert 2020-2023	4
3.1. AAP 1 / Emergence de nouvelles collaborations.....	5
3.2. AAP 2 / Partenariat Start-up.....	5
3.3. AAP 3 / Partenariat avec le monde socio-économique et culturel	6
3.4. AAP 4 / Ingénierie et montage de projets européens.....	7
4. Calendrier du programme Transfert	8
5. Contact	8
6. Documents et liens utiles	9

1. Contexte

La fondation universitaire A*Midex porte l'Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille, lauréate du label national obtenu dans le cadre du PROGRAMME INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA). Le projet Idex présenté par Aix-Marseille Université et ses partenaires (CNRS, Inserm, IRD, CEA, AP-HM, Sciences-Po Aix, Centrale Marseille) a été sélectionné en février 2012 par le jury international et confirmé définitivement en avril 2016. **Son objectif est de valoriser et développer le potentiel exceptionnel du site d'Aix-Marseille en le dotant d'une recherche et d'un enseignement supérieur de rang mondial.** Dans cet objectif, A*Midex expérimente de nouvelles actions et fonctionne comme un levier stratégique de croissance pour le territoire.

Le développement de l'impact socio-économique constitue l'un des défis que porte la fondation A*Midex, avec pour ambition d'accroître le transfert des résultats des recherches issues des laboratoires vers l'industrie et la société civile. Ses objectifs sont les suivants :

- Favoriser le rapprochement avec les acteurs du monde socio-économique et culturel
- Soutenir les transferts de connaissances, savoir-faire et technologies vers la société et le monde économique pour développer l'innovation
- Contribuer à la création d'entreprises innovantes
- Contribuer au renforcement de l'impact sociétal de la recherche, notamment en direction des décideurs publics
- Participer à la création d'emplois dans des domaines stratégiques

De 2012 à 2016, le volet « impact socio-économique » a fait l'objet de 4 appels à projets visant à soutenir la recherche partenariale entre chercheurs académiques et industriels : AAP Transfert Blanc (2013 et 2014), AAP Transfert dédié à l'Optique-Photonique (2014), AAP HIT (2014) et AAP DHU (2014)¹. Au total, 13 projets de recherche partenariale ont été financés par A*Midex dans le cadre du défi « impact socio-économique » et ont bénéficié d'un financement de 7,61M€.

Depuis 2017, 3 types d'actions structurantes sont expérimentées pour contribuer au développement de l'innovation :

- Soutien aux plateformes technologiques labellisées Aix-Marseille
- Soutien à la pré-maturation de résultats de recherche ayant un potentiel de valorisation, en complémentarité des dispositifs existants
- Création de chaires industrielles, basées sur des partenariats bilatéraux structurés autour de stratégies partagées de recherche, formation et innovation².

¹ Plus d'informations sur les appels passés : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/dispositifs-clos-et-laureats-transfert-valorisation>

² Plus d'informations sur les autres actions en cours : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/transfert-valorisation>

2. Objectifs du programme Transfert 2020-2023

A travers une série d'actions et appels à projet, le nouveau programme de travail Transfert s'inscrit dans l'objectif de renforcement de la recherche partenariale entre établissement(s) de recherche et acteur(s) issu(s) du monde de l'entreprise, de la culture et de la société civile.

Le programme a été élaboré par les organisations porteuses de l'IDEX, en lien avec leurs filiales de valorisation, dans une démarche de co-construction avec des représentants de l'écosystème local impliqués dans la recherche partenariale et l'innovation (SATT Sud Est, Institut Carnot STAR, Protisvalor, incubateur Impulse, incubateur Belle de Mai etc.) ainsi que des directions thématiques au sein d'Aix-Marseille Université.

Ses objectifs sont les suivants :

1. Accompagner le développement du potentiel de valorisation et d'innovation de la recherche académique dans les domaines prioritaires du site d'Aix-Marseille
2. Compléter les dispositifs de financement aux échelles locale (collectivités, SATT, incubateurs, Carnot STAR), nationale (ANR, PSPC-Régions, ANRT, Fondations...) et européenne (EIC), pour construire un continuum de financement vers la valorisation et l'innovation
3. Transformer les relations entre la recherche académique et les secteurs socio-économiques et culturels pour atteindre conjointement des résultats profitables aux deux parties
4. Permettre aux acteurs du monde socio-économique et culturel d'accéder à de nouvelles connaissances, savoir-faire et technologies
5. Encourager la création et le développement d'entreprises innovantes
6. Participer à la création d'emplois dans des domaines stratégiques du site Aix-Marseille
7. Contribuer au développement et au rayonnement local, national et international du site d'Aix-Marseille

3. Les 4 appels à projets (AAP) du programme Transfert 2020-2023

Ce programme élaboré pour une durée de 3 ans (2020-2023) est doté d'un budget de 6,5 M€. Il s'articule autour de 4 appels à projets :

AAP 1 – Emergence de nouvelles collaborations

AAP ouvert en continu

AAP 2 – Partenariat Start-up

AAP semestriel

AAP 3 – Partenariat avec le monde socio-économique et culturel

AAP annuel

AAP 4 – Ingénierie et montage de projets européens

AAP ouvert en continu

3.1. AAP 1 / Emergence de nouvelles collaborations

Cet AAP, ouvert en continu, a pour objectif de permettre de valider la faisabilité d'une nouvelle collaboration entre un acteur académique et un acteur du monde socio-économique et culturel, en vue de monter un projet collaboratif d'innovation ambitieux. Ce nouveau projet ayant ensuite la possibilité d'être présenté à un financeur local (Région, SATT etc.), national (PSPC-Régions, ANRT, ANR, PIA...) ou européen (Piliers 2 (clusters) et 3 (EIC, écosystèmes d'innovation) d'Horizon Europe, Digital Europe...).

Il s'agit donc de tester, de « dé-risquer » de nouveaux partenariats et d'accompagner ainsi le développement du potentiel de valorisation et d'innovation de la recherche académique du site d'Aix-Marseille.

En synthèse :

- Ouverture en continu
 - Environ 10 projets soutenus par an
 - Durée du projet : max. 12 mois
 - Participants :
 - Candidatures portées par au moins un chercheur, enseignant-chercheur ou ingénieur de recherche issu d'une unité de recherche du site d'Aix-Marseille (Comprend les 8 établissements du consortium A*Midex)
 - Et au moins un partenaire issu du monde socio-économique et culturel : entreprise, start-up, association, fondation, établissement culturel, public ou privé, collectivité territoriale, chambre consulaire etc.
 - Le partenariat entre ces deux acteurs doit être nouveau
 - Différents objets possibles: recherche exploratoire, développement expérimental, perspective de transfert ou dissémination de connaissances, de savoir-faire, de technologie
 - Financement de 15 k€ à 70 k€ par projet
 - Budget total de l'action : 500 k€ par an, soit 1,5M€ sur 3 ans.
- ➔ Détails à retrouver dans le texte de cadrage « AAP 1 / Emergence de nouvelles collaborations » sur : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/transfert>

3.2. AAP 2 / Partenariat Start-up

Cet AAP, ouvert une fois par semestre, a pour premier objectif d'encourager la création et le développement de start-ups en leur permettant d'accéder aux connaissances, savoir-faire et technologies développées dans les unités de recherche du site d'Aix-Marseille. Il s'agit de permettre une accélération de la création de valeurs par l'innovation, qu'elle soit technologique, de procédé et d'organisation, de produit, de service ou d'usage, de marketing, commerciale, sociétale etc.

En synthèse :

- Ouverture une fois par semestre
- 2 à 3 projets soutenus par semestre
- Durée du projet : entre 6 et 36 mois

- Participants :
 - Candidatures portées par au moins un chercheur, enseignant-chercheur ou ingénieur de recherche issu d'une unité de recherche du site d'Aix-Marseille (Comprend les 8 établissements du consortium A*Midex)
 - Et au moins une start-up de moins de 4 ans, un projet incubé ante-crédation sur le site d'Aix-Marseille, ou un projet d'entrepreneuriat étudiant
 - Objet : transfert technologique ou de savoir-faire, dans la perspective d'une valorisation par la start-up.
 - Financement de 80 k€ à 120 k€ par projet
 - Budget total de l'action : 500 k€ par an, soit 1,5 M€ sur 3 ans.
- ➔ Détails à retrouver dans le texte de cadrage « AAP 2 / Partenariat Start-up » sur : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/transfert>

3.3. AAP 3 / Partenariat avec le monde socio-économique et culturel

Cet appel à projets a pour principaux objectifs :

- Accompagner le développement du potentiel de valorisation et d'innovation de la recherche académique dans les domaines stratégiques du site d'Aix-Marseille, notamment ceux des instituts d'établissement AMU³,
- Permettre aux acteurs du monde socio-économique et culturel d'accéder à de nouvelles connaissances, savoir-faire et technologies pour innover et renforcer ainsi leur positionnement concurrentiel ou / et répondre à des défis sociétaux,
- Créer un effet de levier sur les financements de la recherche académique, d'une part en demandant aux partenaires du monde socio-économique et culturel de cofinancer les projets lauréats et d'autre part, en amorçant des projets collaboratifs d'innovation qui trouveront des relais de financement à l'échelle nationale ou européenne.

En synthèse :

- Ouverture une fois par an
- 2 à 5 projets soutenus par an
- Durée du projet : maximum 36 mois
- Participants :
 - Candidatures portées par au moins un chercheur ou enseignant-chercheur issu d'une unité de recherche du site d'Aix-Marseille (Comprend les 8 établissements du consortium A*Midex)
 - Et au moins un partenaire issu du monde socio-économique et culturel : entreprise, association, fondation, établissement culturel, public ou privé, collectivité territoriale, chambre consulaire etc.
- Objet : travaux de recherche exploratoire, activités de transfert technologique ou de savoir-faire.

³ Plus d'informations : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/instituts-detablissements>

- Financement de 100 k€ à 400 k€ par projet
- Budget total de l'action : 1 M€ par an, soit 3 M€ sur 3 ans.
- ➔ Détails à retrouver dans le texte de cadrage « Action 3 / Partenariat start-up » sur : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/transfert>

3.4. AAP 4 / Ingénierie et montage de projets européens

L'AAP 4 du programme Transfert vise à soutenir les projets portés par des chercheurs et enseignants-chercheurs du site Aix Marseille susceptibles de se présenter aux appels à projets européens collaboratifs de l'EIC – European Innovation Council – et à d'autres appels à projets européens de soutien à l'innovation, nécessitant l'implication d'un ou plusieurs partenaires du monde socio-économique.

A travers un soutien à la structuration d'un consortium, à l'ingénierie et au montage des projets, l'AAP 4 entend améliorer le taux de succès des projets partenariaux aux appels à projets européens, notamment ceux proposés au sein des piliers 2 et 3 du programme Horizon Europe pour la période 2021-2027.

En synthèse :

- Ouverture en continu Dépôt au fil de l'eau
- 10 projets soutenus au total (Sur la période 2020-2023)
- Durée du projet : Maximum 18 mois
- Objet : **Soutien à la structuration d'un consortium, à l'ingénierie et au montage des projets**
- Participants :
 - **Au moins un chercheur ou enseignant-chercheur issu d'une unité de recherche du site d'Aix-Marseille** (Comprend les 8 établissements du consortium A*Midex).
 - **Et au moins un partenaire issu du monde socio-économique et culturel.** Le partenaire n'est pas nécessairement basé en France. Il doit être en conformité avec les règles d'éligibilité de l'appel à projet européen ciblé.
 - **Et au moins un partenaire non français**, basé dans un pays européen ou un pays « associé », en conformité avec les règles d'éligibilité de l'appel à projet européen ciblé.
- Financement de 50 k€ maximum par projet
- Budget total de l'action : 500 k€ sur 3 ans
- ➔ Détails à retrouver dans le texte de cadrage « AAP 4 / Ingénierie de projets européens » sur : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/transfert>

4. Calendrier du programme Transfert

		2020				2021				2022				2023																			
		Sep	Oct	Nov	Dec	Janv	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec				
AAP 1 - Emergence de nouvelles collaborations		Dépôt en continu																															
AAP 2 - Partenariat Start-up	Vague 1	Dépôt Etape 1		Dépôt Etape 2																													
	Vague 2																																
	Vague 3																																
	Vague 4																																
	Vague 5																																
	Vague 6																																
AAP 3 - Partenariat avec le monde socio-économique et culturel	Vague 1	Dépôt Etape 2		Dépôt Etape 2																													
	Vague 2																																
	Vague 3																																
AAP 4 - Ingénierie et montage de projets européens		Dépôt en continu																															

23 septembre 2020, midi (Paris) : Ouverture des AAP 1 et AAP 2 (Vague 1 sur 6 – étape 1)

2 novembre 2020, midi (Paris) : Ouverture de l'AAP 3 (Vague 1 sur 3 - étape 1)

Avril 2021, midi (Paris) : Ouverture de l'AAP 4

*Le détail des dates d'ouverture et de clôture des AAP 2 et 3 est à retrouver dans le texte de cadrage de chaque AAP et sur le site web A*Midex : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/transfert>*

5. Contact

Les questions relatives au programme Transfert peuvent être adressées à Antoine Parrot, Chargé de projets Transfert avec le monde socio-économique et culturel : antoine.parrot@univ-amu.fr

Pour préparer et soumettre leur candidature, les porteurs de projets peuvent être accompagnés en amont par les services des membres de l'IDEX et notamment :

AMU

Direction de la Recherche et de la Valorisation, Lionel Leblanc : lionel.leblanc@univ-amu.fr / Karine Chéhanne : karine.chehanne@univ-amu.fr

CNRS

Délégation Provence et Corse, Service partenariat et valorisation : spv@dr12.cnrs.fr

INSERM

Inserm Transfert, Christiane Dascher-Nadel : Christiane.Dascher-Nadel@inserm-transfert.fr

IRD

Délégation Sud Est, Responsable Service Régional Innovation Valorisation, Laura Mitreski : laura.mitreski@ird.fr

AP-HM

Kodjo Dagoh : kodjo.dagoh@ap-hm.fr

6. Documents et liens utiles

- Informations générales sur A*Midex : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/initiative-dexcellence>
- Lien vers les procédures A*Midex (Règlement financier, Vademecum Finances et RH) : <https://procedures.univ-amu.fr/amidex>
- Lien vers les appels en cours A*Midex : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/appels-projets-en-cours-amidex>